INFRA PRÉVENTION
Formation & Conseil

Livret d'accueil

stagiaire

Document actualisé le 18/11/2024

INFRA PREVENTION 24 RUE DE VAUX SUR CROSNE, 21560 - REMILLY-SUR-TILLE – Siret : 98234733800013 – Enregistré sous le n°27210468121 auprès du préfet de région : Bourgogne Franche-Comté - Tel : 06 84 98 64 28 – Email : contact@infra-prévention.fr https://www.infra-prevention.fr/

Bienvenue chez INFRA PREVENTION !

Nous sommes heureux de vous accueillir parmi nous. Ce livret est conçu pour vous guider tout au long de votre formation et vous aider à profiter pleinement de cette expérience. Vous y trouverez toutes les informations pratiques dont vous avez besoin.

Laurence Calin, la gérante, est là pour vous accompagner et répondre à vos questions. Nous vous encourageons à être curieux, à poser des questions et à tirer le meilleur parti de cette opportunité pour développer vos compétences.

Nous vous souhaitons une formation enrichissante et agréable !

Notre organisme de formation

INFRA PREVENTION a vu le jour en 2024. Laurence Calin a créé son organisme de formation spécialisé dans la formation professionnelle.

INFRA PREVENTION est enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité 27210468121 auprès du préfet de la région Bourgogne Franche-Comté. INFRA PREVENTION est habilité centre d'examens SST par l'INRS et AIPR par le Ministère de la Transition Ecologique.

Domaine d'intervention :

- AIPR autorisation d'intervention à proximité des réseaux profils concepteur / encadrant / opérateur
- Sauveteur Secouriste du Travail Initial = SST Initial
- Sauveteur Secouriste du Travail Maintien et Actualisation des Compétences = SST MAC
- Formations sur mesure …

À la demande du prescripteur et en fonction des actions de formation, Laurence CALIN, gérante et formatrice, peut intervenir avec d'autres formateurs indépendants spécialisés dans les champs d'action d' INFRA PREVENTION.

Toutes nos formations sont proposées en intra, avec uniquement les salariés de la même entreprise, directement dans les locaux du client, ou en intra, dans des locaux définis par Infra Prévention ou en inter-entreprises, avec des stagiaires de plusieurs entreprises, dans des locaux définis par Infra Prévention.

Équipe pédagogique

CALIN Laurence est gérante et consultante formatrice.

Elle accompagne la professionnalisation de nombreux professionnel·les. Responsable de l'organisme de formation INFRA PREVENTION, elle organise, encadre et anime les actions de formation.

Contact: contact@infra-prévention.fr – 06 84 98 64 28

Responsable de la formation

CALIN Laurence

Pôle administratif	Pôle compétences	Pôle insertion	Pôle qualité
Secrétaire Agent d'accueil Comptable Référent handicap *CALIN Laurence*	Formateur Veilleurs ***CALIN Laurence***	Business developer Communication ***CALIN Laurence***	Référent Qualité ***CALIN Laurence***

Organisation logistique

Notre organisme transmet toujours une convocation aux stagiaires avant la formation.

INFRA PREVENTION s'assure auprès de l'entreprise de :

- la conformité des locaux selon la réglementation prévue en termes d'accessibilité, d'hygiène et de sécurité,
- la mise à disposition de matériels type paperboard, vidéoprojecteur demandés lors de l'entretien de préparation de la formation.

Ou bien auprès du stagiaire :

- la conformité des moyens personnels pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

INFRA PREVENTION est votre interlocuteur pendant la formation et fait le lien avec votre responsable pour toute question relative à l'organisation de la formation.

Accessibilité

Toutes nos formations sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap et nous veillons au respect des conditions d'accueil.

De plus, tous nos formateurs/intervenants y sont sensibilisés.

Pour toute question concernant une situation de handicap, quelle qu'elle soit, et pour évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation, merci de prendre contact avec le référent handicap Laurence CALIN contact@infra-prévention.fr

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH
Céline POTIEZ
03 80 28 04 43
rhf-bfc@agefiph.asso.fr

MDPH
MDPH 21 Cité Départementale Henry Berger 1 rue Joseph Tissot BP 1601 21035 Dijon cedex
0800 80 10 90
mdph@cotedor.fr

CAP EMPLOI
15 rue de lArquebuse
21000 - Dijon
Tel : 03 80 53 18 70

Moyens techniques & pédagogiques

Le formateur pratique une méthode pédagogique active (exposés participatifs, illustrations, quizz d'entrainement à l'examen, …) et expérientielle (formatrice-experte issue du secteur professionnel du BTP et forestier).

Des ressources et apports complémentaires peuvent être communiqués à l'apprenant, à sa demande et dans le respect des objectifs de fin de formation visés au programme. L'ensemble des moyens pédagogiques fournis à l'apprenant est encadré par l'article « droits d'auteur » du règlement intérieur applicable aux stagiaires.

Pour réaliser les formations dans les meilleures conditions, et surtout de manière autonome et mobile, INFRA PREVENTION est équipé avec du matériel récent et complet : vidéo projecteur, écran de projection, tableau ardoise portatif, ordinateur portable, tablettes numériques pour passer l'examen AIPR en ligne, équipement de secourisme (mannequins adulte/enfant/nourrisson, DAE de formation, …)…

MODALITES PEDAGOGIQUES

CONTENU DE VOTRE FORMATION

À l'inscription au programme de formation que vous allez suivre, vous avez renseigné (ou votre employeur) un questionnaire d'analyse de vos besoins afin de :

- Valider les objectifs de la formation que vous allez suivre
- Anticiper les connaissances et les compétences visées
- Exprimer d'éventuelles attentes ou souhaits autour d'une situation professionnelle vécue ou une question technique particulière.
- Ce questionnaire prévoit également la prise en charge de situations ou difficultés tel un handicap physique ou la maîtrise de la langue française. Une assistance a été envisagée au préalable au cas par cas.
- Une convention de formation a été éditée pour chaque module et à laquelle a été annexé le programme détaillé de la formation, mettant en parallèle les objectifs de formation, les méthodes pédagogiques envisagées, les moyens d'encadrement et les modalités d'évaluation des acquis et de satisfaction des apprenants.

CONVOCATION À LA SESSION DE FORMATION

La convocation à la session de formation que vous vous apprêtez à suivre, vous a été adressée par email (ou à votre employeur). Elle mentionne :

- Le titre de la formation
- Le nom du formateur
- Les coordonnées de votre contact INFRA PREVENTION
- Le planning indiquant les dates et durées ainsi que les heures et les lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation.
- Le lien pour consulter en ligne, sur le site www.infra-prevention.fr : livret d'accueil + règlement intérieur

DÉROULEMENT DE VOTRE FORMATION

Votre formateur inaugure la session par la présentation du sujet de la formation avec un échange sur la formation à venir. Celui-ci fait partie intégrante de la stratégie pédagogique et a pour visée l'expression par chacun de ses attentes de la formation et éventuellement de questions spécifiques qui seront traitées dans les mêmes conditions et limites que celles posées en amont de la formation.

Les supports de formation ne sont qu'un repère dans le déroulé pédagogique. La formation pratique est fortement privilégiée afin de vous doter de compétences et de méthodologies opérationnelles dans un ou plusieurs domaines à mettre en application dès la rencontre d'une situation réelle.

Le formateur s'appuie également sur votre participation et votre expérience afin de compléter et développer vos connaissances et pratiques professionnelles au contact des autres participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Chaque formation s'organise autour d'une alternance de séquences théoriques et pratiques ainsi que de différents apports didactiques :

- Exercices d'application par des études de cas réels, QCM ou questions ouvertes
- Études et analyses de documents réglementaires ou techniques

Chacun de ces apports pédagogiques fait l'objet d'un corrigé par le formateur et d'un débat sur l'expérience vécue.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Selon le programme de la formation, il vous est remis durant la formation :

- Un support de formation (livret mémo ou fiche mémo …)
- Les énoncés et outils des exercices ainsi que des études de cas pour les travaux en grand groupe ou dans les ateliers en sous-groupes.
- Les liens de logiciels ou de sites web permettant la réalisation d'exercices d'application ou la lecture de leurs contenus.

La démonstration du formateur pour la présentation de techniques spécifiques.

PRÉSENCE ET ASSIDUITÉ

Les horaires de formation fixés ne peuvent pas être modifiés et restent maintenus pour chaque séquence.

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par une feuille d'émargement collective ou individuelle.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Votre formation se clôture par une évaluation finale permettant de valider l'acquisition des apprentissages (épreuve certificative en SST, examen en ligne en AIPR…). Elle est réalisée sous forme de Questionnaire ou mise en pratique (ateliers…), selon la formation suivie.

Votre formateur formalise les résultats de votre évaluation sous l'angle des objectifs opérationnels à atteindre sur une attestation de fin de formation qu'il vous remet le dernier jour.

L'attestation de fin de formation vous appartient. Elle est à conserver car elle a pour objet de capitaliser les résultats des formations suivies tout au long de votre vie professionnelle notamment pour les actions de courte durée ne donnant pas lieu à une certification.

Le cas échéant, l'attestation de compétences vous est remise (ou à votre employeur) dans les 15 jours après la formation après son enregistrement par le service administratif de INFRA PREVENTION.

En cas d'échec aux épreuves d'examen des compétences, le responsable de INFRA PREVENTION vous contacte (ou votre employeur) afin d'analyser la situation et la recherche d'une solution de formation complémentaire si besoin afin de prévoir dans les plus brefs délais de nouvelles épreuves d'examen.

EVALUATION DE LA SATISFACTION

En fin de formation en présentiel, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie.

Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les objectifs opérationnels qui étaient à atteindre, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur au regard des autres sessions réalisées.

INFRA PREVENTION dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

CADRE DE VIE

Le règlement intérieur est consultable sur notre site internet : ww.infra-prevention.fr

Les horaires de formation sont variables dans une amplitude entre 8 heures et 17 heures. Infra Prévention s'adapte aux demandes des clients, et peut réaliser des formations sur des horaires postés ou le week-end. Une heure de pause méridienne est prévue.

Tout retard ou toute absence doit être signalé au plus tôt à Laurence CALIN au 06 84 98 64 28.

Pour toutes réclamations
Nous répondrons à votre demande dans un délai de 48 heures.

contact@infra-prévention.fr
06 84 98 64 28
https://www.infra-prevention.fr/

INFRA PRÉVENTION
Formation & Conseil